

Extrait du Nice Premium

<http://www.nice-premium.com>

Grand stade de Nice : les travaux suspendus avant même de commencer

- Politique -

Date de mise en ligne : vendredi 14 juillet 2006

Description :

La construction du nouveau stade est donc reportée sine die. Et les Niçois vont devoir boire la coupe jusqu'à la lie.

Nice Premium

Le Maire de Nice, Jacques Peyrat, a annoncé, jeudi 13 juillet, la suspension des travaux du nouveau stade. Cette décision fait suite à un recours de la Préfecture des Alpes-Maritimes. Un référé de suspension a été demandé par le juge du Tribunal administratif, à la veille des vacances judiciaires.



Nouveau déferlement en justice. Nouvelle secousse pour la Mairie de Nice. Nouveau désespoir pour les supporters des Aiglons. Les raisons de ce recours ? Mystère et boule de gomme. Monsieur le Sénateur Maire est resté muet sur cette question. Son adjoint a suggéré deux explications : le périmètre du nouveau stade n'est pas tout à fait conforme au projet initial et le prix de vente des billets n'a jamais été précisé par le concessionnaire dans le contrat, malgré l'obligation légale de le stipuler. En coulisses, on souffle que le marché a été truqué, que l'emplacement est mauvais et le coût des travaux trop excessif pour une ville comme Nice.

La construction du nouveau stade est donc reportée sine die. Et les Niçois vont devoir boire la coupe jusqu'à la lie. En effet, les conséquences de ce report sont nombreuses et graves pour le développement du club. « C'est un sale coup pour la ville et les sportifs niçois », constate Jean-Claude Mari, l'adjoint au maire. Le stade du Ray, lieu de mémoire et de gloire, n'est plus conforme aux normes. Depuis 12 ans, la Fédération Française de Football lui accorde des dérogations. Jusqu'à quand ? Non seulement, les Aiglons risquent de jouer dans une autre ville, Cannes ou Monaco, au grand désarroi des supporters, mais ils sont aussi menacés de relégation en Ligue 2. Inadmissible.

Hormis la perte financière que cela représenterait, c'est le moral du club tout entier qui en pâtirait. « Après tout ce qu'on a investi pour aller en Ligue 1, pour atteindre la 8e place, c'est décourageant », déplore Jacques Peyrat. Le club risque de recruter des joueurs moins performants. Certains supporters redoutent que des joueurs comme Balmont, Bellion ou Koné n'aient pas très envie de rester dans ces conditions. « Une perte d'emploi sèche qui risque de voir les Aiglons plumés avant d'avoir achevé leur vol », prédit le Maire.



Autre conséquence, les pertes financières à prévoir pour l'entreprise Cari-Spada, qui a remporté le marché. « Il s'agit d'un chantier énorme qui implique un recrutement de personnel, la location du matériel, l'établissement de taux de rentabilité. Un contrat de 28 années d'exploitation s'en retrouve brutalement menacé », souligne le Sénateur Maire. Ainsi, si les travaux ne commencent pas, comme prévu, en août, l'entreprise envisage déjà une perte de 16 millions d'euros. Fatalement remboursés... par la Ville.

Avec ses 32000 places assises, une configuration à la hauteur de la cinquième ville de France, le stade devait être

Grand stade de Nice : les travaux suspendus avant même de commencer

livré fin 2007. Cet espoir vient de s'écrouler comme un château de cartes. Quelle que soit la décision du juge, la Ville de Nice compte faire appel du référé. Dans tous les cas de figure, le dossier est bloqué pour longtemps. Le magistrat sera appelé à se prononcer dans les trois semaines à venir. La procédure, présentée devant le Conseil d'Etat, pourrait s'étioler jusqu'aux calendes grecques. Au grand dam de l'OGC Nice qui ne verra peut-être pas ses Aiglons atteindre les cimes dignes de la cinquième ville de France.

Malgré tout, le Sénateur Maire de Nice reste optimiste : « Demain sera un autre jour ».